

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 36

Artikel: Un nouveau Robinson
Autor: L.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187121>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

un an 4 fr. 50
 SUISSE six mois. . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :

La ligne ou son espace, 15 c.
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

Un nouveau Robinson.

Il est peu de personnes qui connaissent le beau domaine situé à 30 minutes de Payerne, au centre duquel se trouvent les immenses corps de bâtiments de la Colonie de Payerne, où l'on interne les vagabonds incorrigibles, les dissipateurs du bien d'autrui, ceux qui oublient trop qu'ils sont pères de famille, ainsi que nombre d'ennemis acharnés de l'inventeur du travail. De ces personnes-là, je n'ai rien d'autre à dire, car il n'est pas toujours facile de pouvoir décrire ce que les yeux ont vu ; mais pour ceux des lecteurs du Conteur, qui n'ont pas encore visité ces installations, j'essaierai d'en donner une idée.

Les bâtiments de la Colonie sont disposés en fer-à-cheval et n'ont qu'un seul étage. A droite est l'habitation du Directeur et de sa famille ; vis-à-vis, la maison d'habitation ou plutôt la caserne des colons ; au fond, les ateliers, et derrière ceux-ci les granges, les écuries, les porcheries et les bergeries.

Entre ces diverses constructions, on voit de gracieux parterres émaillés de fleurs, sillonnés par de nombreux petits sentiers, arrosés par de superbes jets d'eau.

Si nous parcourons rapidement l'intérieur, nous remarquerons en passant, l'appartement du Directeur, qui atteste de la simplicité sévère, mais de bon goût, de celui qui l'habite ; sa cuisine modeste et rustique, qui est celle de tout l'établissement, desservie par deux colons que l'on dit excellents cuisiniers. Puis nous visiterons ensuite les divers ateliers, celui des cordonniers, celui des tailleurs, celui des tisserands, l'un des plus remarquables ; puis enfin les ateliers des menuisiers, charbons, charpentiers, tourneurs, serruriers, maréchaux, mécaniciens, chaudronniers, ferblantiers, etc., tous fort bien installés.

La caserne des colons mérite d'être mentionnée, et l'on se plaît à visiter ses dortoirs, entre lesquels se trouvent les petites chambres du gendarme et des surveillants ; tout y est organisé militairement et tenu d'une manière irréprochable.

Les outils employés dans les ateliers ont été, à deux ou trois exceptions près, fabriqués dans la Colonie, qui produit d'ailleurs, aujourd'hui, absolument tout ce qui lui est nécessaire, depuis les instruments aratoires et autres, jusqu'aux machines les plus compliquées.

Les granges et les écuries constituent une ferme modèle pourvue d'instruments aratoires perfectionnés et entretenant un chédaï de premier choix. La

porcherie et la bergerie renferment une quantité considérable d'élèves de diverses races.

Et dire que tout cela est l'œuvre de la Colonie elle-même.

En effet, il y a quelque dix ans, le gouvernement vaudois, pénétré à juste titre de l'effet moralisant des colonies pénitentiaires, acquérait, dans le but d'en former une nouvelle, une cinquantaine d'arpents de terrain de la commune de Payerne qui, soit dit entre parenthèse, a fait à cette occasion de belles et généreuses concessions. On remit ce terrain absolument nu et solitaire, avec une quinzaine de colons de divers métiers, à un homme énergique et qualifié de toutes manières — il l'a suffisamment prouvé — et on lui dit : Prends ton lit et marche ; puis, aux autres : Allez et ne pêchez plus.

Le nouveau Robinson, accompagné de ses ouvriers, la plupart peu commodes, commença par se construire une simple cabane, qui sert aujourd'hui de niche au chien et de bergerie. Cette habitation primitive se composait d'une petite chambre pour le Directeur, d'un grand dortoir pour les colons et d'un enclos pour deux moutons et une chèvre. On avait apporté quelques outils avec lesquels on se mit à bêcher la terre et à fabriquer d'autres outils ainsi que plusieurs ustensiles. Cet état de choses dura ainsi pendant plus d'une année ; puis le contingent s'agrandit peu à peu et devint fort. Alors l'architecte de l'Etat remit un plan pour la construction des bâtiments, qui furent entièrement élevés et meublés par les colons. A partir de ce moment, ces derniers se sont nourris, habillés eux-mêmes et ont fourni tout le matériel nécessaire à l'exploitation de cet établissement, qui est maintenant l'un des plus considérables de la Suisse en ce genre, et qui va être agrandi, nous dit-on, par l'adjonction d'un certain nombre d'arpents de terrain.

L. D.

Les femmes en Allemagne. — La plupart de nos lectrices ne lisent sans doute pas le *Figaro* ; aussi croyons-nous leur faire plaisir en leur donnant un extrait de l'article que ce journal a publié dernièrement sous le titre : *M. de Bismarck et les jupons*.

« Femmes » de même que « jupons » est un terme par lequel M. de Bismarck, quand il est nerveux, se plaît, paraît-il, à désigner certaines grandes dames qu'il croit animées de mauvais sentiments envers sa politique.

Et ces termes sont devenus à la mode dans certains journaux allemands, qui prétendent indiquer